



syndicat
national des
agents des
douanes

Compte Rendu
CTPS - DI
du 9 juillet 2010

Lille, le 15 juillet 2010

Un CTPS - DI d'information

Nous avons, ce 09 juillet 2010, participé à un CTPS-DI qui faisait le point sur les différents sujets repris ci dessous et dont l'issue à chaque débat n'a pas été conclue par un vote.

Au chapitre de ce CTSP-DI :

1er point : Approbation du compte rendu du CTPS-DI du 25 février 2010 – unanimité

2ème point : étape intermédiaire de l'étude sur l'avenir de l'antenne des Douanes de Beauvais, et la situation « SURV » de cette même résidence.

L'étude relative à l'activité de l'antenne des Douanes de Beauvais établit par Mme la directrice d'Amiens en collaboration avec ses services, aborde l'aspect économique à travers, l'implantation tant actuelle que future des industries, des importateurs, des exportateurs, ainsi que le développement des infrastructures s'y rapportant. Le SNAD-CGT ne peut qu'en reconnaître toute l'objectivité, sachant que l'ensemble des paramètres développés permettent en effet d'asseoir l'idée du maintien ou non d'une présence douanière OP/CO sur cette antenne.

Le DI nous informe que ce rapport intermédiaire et ses annexes ont été transmis, pour avis, à la Direction Générale, qui a demandé une étude complémentaire. Mme DIFEDE souhaite que celle-ci porte sur la période du second semestre 2010.

A M. GALY qui évoque la possible tenue d'un CTPS DR en septembre, nous indiquons que ce ne serait pas cohérent et que notre syndicat refusera que la décision définitive sur l'avenir de Beauvais soit mise à l'ordre du jour de ce CTPS DR.

Le SNAD- CGT a demandé que cette réflexion se poursuive jusqu'à la fin de l'année 2010.

Quant à la surveillance, M. GALY a rejeté immédiatement l'idée d'un retour en poste statique à l'aéroport de « Beauvais - Tillé » au regard de la mobilité souhaitée des unités de surveillance sur les grands axes. Malgré la réflexion du SNAD-CGT sur un éventuel transfert du PPF actuellement dévolu à la PAF sur le service des Douanes comme cela s'est effectué récemment à Angoulême ou Brive par décision préfectorale, M. GALY est resté ferme : pas de retour d'une unité sur « Beauvais-Tillé », Nogent sur Oise (44 km) et Amiens (66 km) font l'affaire.

Question : à quoi servent les fiches SDEC sur l'utilisation des aéroports secondaires par les trafiquants et les provenances « low cost » des pays de l'Est très prolifiques en stupéfiants et tabac/cigarettes.

Autant prévenir tout de suite : le SNAD-CGT militera pour le maintien d'un service OP/CO/ CI sur Beauvais ainsi que sur une présence « SURV » digne de ce nom sur cet aéroport.

Concernant la fermeture de Béthune, la date sera celle actée en CTPS-DR grâce à l'intervention du SNAD-CGT. Les primes non utilisées (retraite de deux agents) seront remises à la DG. Concernant l'ensemble des départs suite à des réaménagements de brigades, de bureaux ou de postes (c'est le cas pour les motards d'Arras, 3 agents) l'arrêté du 23 juin 2010 signé par le directeur général octroie d'ores et déjà à tous la prime de restructuration de service, l'allocation d'aide à la mobilité du conjoint ainsi que l'indemnité de départ volontaire.

La CGT est revenue sur la situation des agents des bureaux principaux du Dunkerquois et notamment sur le manque alarmant d'effectifs sur le bureau d'ARRAS. Il a été rappelé à M. GALY qu'à la fin de l'année 2010 ce bureau accusera un déficit de 6 agents de catégorie B et 1 catégorie C en ETPT

Cette situation aurait pourtant pu être anticipée par le DR de DUNKERQUE, parfaitement au courant depuis mi-2009 des désidératas des agents de BETHUNE. Le Gel des mutations sur ARRAS a conduit à la situation catastrophique actuelle du bureau, amplifiée par un manque structurel de place tant pour les archives (qui gêne le garage des agents SURV) que pour les agents. Parallèlement la charge de travail et le périmètre géographique des contrôles à effectuer se sont accrus

C'est pourquoi le SNAD CGT fait part une nouvelle fois de l'état d'urgence à affecter des renforts dans ce bureau au risque de ne plus pouvoir remplir rapidement certaines missions de service public.

3ème point: Le réajustement de l'enveloppe des effectifs de référence (ER) 2010 décliné par DR, branche et catégorie.

C'est 383 emplois qui vont disparaître du paysage douanier en 2010, malgré une augmentation de chaque indicateur. Travailler plus, avec moins d'agents, pour moins de salaire, c'est ce qui nous attend, si l'on suit le relevé de conclusion issu des dernières « négociations » salariales.

Commentaire de M. GALY sur les différents tableaux « ER » : En tenant compte des relevés de conclusion de l'administration issus des différents GT Centraux concernant la mise en place de l'évolution de la chaîne hiérarchique en surveillance, j'ai anticipé le résultat du CTPC de fin d'année validant le processus. Donc certains CSD sont devenus, dans les nouveaux tableaux, des chefs d'unité, avec pour la Picardie un transfert de siège pour l'agent « A ». Sur une question du SNAD-CGT qui s'étonnait que cette anticipation concernait toute l'inter région sauf les unités du Tunnel, M. GALY répond qu'il préfère attendre le résultat des deux GT de septembre et probablement octobre 2010 sur la rémunération et sur le régime indemnitaire des « A » et « B » adjoint avant de procéder, en fin d'année, à un réajustement des tableaux sur ce site. Il précise qu'il doit tenir également compte du ré-pyramidage des « A » inclus dans cette évolution de fonction.

Il nous a, par ailleurs, indiqué qu'il entend mettre en place le plus tôt possible les recommandations et orientations données que se soient celles de La Rochelle, lors de la réunion de tout l'encadrement avec le DG, ou celles de Mme ORANGE-LOUBOUTIN lors de sa visite lilloise.

De fait, la mise en place progressive de CHORUS (GRH, gestion des absences, autorisations diverses etc...) avec 4 licences nominatives pour la DI de LILLE (3 au PLI et 1 au contrôleur de gestion) ainsi que le transfert de charge vers les deux Centres de Services Partagés (Lyon et Paris) en ligne direct avec les responsables des BOP des directions interrégionales, et la montée en charge de l'application OSCAR (commande de matériel, suivi des commandes etc...) conduit à ce que les agréments soit des divisions soit des directions régionales ne seront plus nécessaires. Ce qui revient à dire, pour le SNAD-CGT, la fin des relais FP, Person-

nel et matériel dans les DR, ainsi que la disparition de certains postes dans les divisions et à la direction interrégionale. Précisons très clairement, que les agents de la branche « OP/CO-AG » supporteront le poids des pertes d'emploi en 2011. Et même si M. GALY s'est montré socialement confiant dans ces transports de charges, évoquant moins de personnel effectuant des tâches de fonction support au profit de l'opérationnel (en clair, moins d'agent dans les bureaux pour plus d'agent sur le terrain pour faire les chiffres, ne soyons pas naïfs) nous ne partageons absolument pas son optimisme. Là aussi, le SNAD-CGT se battra pour maintenir un service support de qualité et de réactivité à proximité des agents. L'informatique ne résout pas tout encore moins l'approche humaine de certains dossiers.

Au détour du débat, M. GALY confirme ce que nous écrivions dans notre compte rendu d'audience du 18 juin 2010 (la vérité si je mens 2) que les primes OS/OI sont accordées officiellement à tous les agents de la BSI de Calais ayant eu les fonctions d'OS (23 agents) et d'OI (30 agents) aussi bien lors de la phase d'expérimentation du scanner à CALAIS BSI qu'en cas d'avis positif sur cette expérimentation.

Cette revendication portée par l'inter syndicale CFDT/CGT est enfin satisfaite. Reste maintenant l'autre partie, les primes NBI sur ce site, ne serait ce qu'en termes d'équité par rapport aux agents du Tunnel sous la Manche ou des SMS. Ni l'une ni l'autre ne baissera sa garde sur ce sujet, tout comme sur les conditions d'exercice (condition de travail en particulier) de cette mission en cas de validation définitive de cette expérimentation. Preuve éclatante que l'adhésion de tous (agents, OS) à un projet ou revendication communs, peuvent faire bouger les lignes lors des discussions unilatérales. Encore faut il en être convaincus au départ.... pour le SNAD-CGT s'est déjà acquis depuis longtemps.

Monsieur GALY rencontrera la CCI de Calais dans la semaine du 12 au 16 juillet afin de revoir tous les problèmes soulevés lors de l'expérimentation (stickers, couverture des lieux de contrôle, perte des camions à contrôler, acquisition des images etc....)

4ème point : Examen du BOP 2010

Concernant les résultats liés à la performance au 1er semestre 2010, monsieur GALY s'est montré fort satisfait des résultats obtenus dans l'inter région. Pour le SNAD-CGT, ces résultats démontrent le professionnalisme et l'investissement de l'ensemble des agents de cette circonscription, pourtant remercié pour la plus part, par de l'ingratitude hiérarchique à travers une évaluation/notation aux antipodes de l'investissement et un pouvoir d'achat sans cesse en diminution. Belle récompense, c'est sûr !!! Mais c'est vrai, qu'à l'aube de 2011, avec une PFR étendue aux cadres sup' en Douane, de tels résultats pour une interrégion comme celle de Lille, deviennent lucratifs pour les cadres très supérieurs

Concernant les crédits PAE, M. GALY s'est « étonné » et dit « préoccupé » de la ligne budgétaire concernant les frais liés aux déplacements (68,13 % de la dotation dépensée à mis par-cours).

Son analyse est que la DI de Lille pionnière dans de nombreux domaines, sert de base à beaucoup d'expérimentations ce qui nécessite donc, des restitutions en GT national importantes. Les allers/retours des expérimentateurs ou techniciens sont fréquents. Il note aussi qu'il y a eu de nombreux déplacements d'élus ou de représentants dans le cadre du dialogue sociale.

Pour le SNAD-CGT, c'est la résultante du transfert de la FP de proximité sur la DI. D'ailleurs ne serait-il pas plus rentable pour l'administration de revenir sur cette décision et faire déplacer le formateur dans les unités ou bureaux au lieu de convoquer les agents à la DI ? La dimension inter régionale voulue par l'administration à son revers dont le coût a toujours été sous estimé c'est pourtant le prix à payer pour un dialogue social de qualité n'en déplaie aux énarques LOLFistes !!

Point 5 : point sur la gestion des moyens immobiliers

- Confirmation du déménagement du service OP/CO de Calais rue Mollien par une prise de bail pour une nouvelle structure. Ancien bâtiment rendu à France Domaine (gestionnaire pour l'état). Opération prévue pour octobre 2010.
- Confirmation du transfert pour la fin de l'année après travaux de la division de Lille, des services IMI et TIPP communautaires.
- Confirmation des remises à France Domaine des immeubles de CHATEAUDUN et rue de RIVOLI.
- Confirmation du déménagement de la BSI de Boulogne sur Mer au HUB Portuaire (en attente de validation par B/3) pour octobre 2010. Dans le même temps, déménagement provisoire de la division de Boulogne sur Mer dans un 1er temps à « GAROMANCHE » puis après travaux, définitivement rue des Moulins en domanial (1er semestre 2011).
- Confirmation du regroupement sur un seul site de stockage des marchandises saisies à Tétheghem pour la circonscription de Dunkerque et la création d'un site interrégional de regroupement (SIR) rue de Courtrai (siège de la DI) pour toutes les marchandises sensibles saisies pour l'interrégion. En effet, dès septembre 2010 la BRINKS n'effectuera plus que du stockage, plus de convoyage car beaucoup trop onéreux.
- Confirmation de rencontres avec le Port Autonome de Dunkerque pour les infrastructures douanières pour les agents de la BSI de Dunkerque et l'étude de faisabilité pour le futur site de Craywick en particulier zone « SEVESO ».

- Vente par France Domaine à la municipalité de Rosendaël de l'ancienne unité surveillance.
- Concernant l'instruction cadre DI pour la sécurisation du transport et du stockage des marchandises sensibles saisies par note du 18 juin 2010, le SNAD-CGT a proposé la tenue d'un groupe de travail spécifique sur ce sujet dès que nous aurons un peu plus de visibilité. Etant entendu que nous partirons sur la base du schéma manuscrit fixé dans cette note, le SNAD-CGT souhaite revenir et améliorer plusieurs points en particulier l'acheminement (véhicule, formation des agents etc...) les escortes et plus particulièrement sur le matériel, la sécurité des agents dans l'exercice du convoyage de marchandises extrêmement sensibles, sur l'organisation de ces transferts et sur la charge de travail induite pour les RR.

Sur ces différents aspects, M. GALY a répondu favorablement à la tenue d'un GT, tout en formulant le souhait que celui-ci s'effectue après le rendu du rapport de l'inspection des services (IS) sur ce sujet. En effet, l'IS est en train d'effectuer un audit sur cette question en parallèle avec la charge de travail des RR.

Leur rendu sera analysé au niveau national dans le cadre d'un GT pour le bilan de la centralisation comptable en douane, bilan continuellement revendiqué par toutes les organisations syndicales. Donc acte pour le SNAD-CGT.

Point 6 : mise en place de l'échelon motard à Lille.

Arrivée par mutation dans le cadre de la réorganisation de 4 agents et 2 postes offerts en sortie de stage catégorie « C ». Pour les motos, 5 sont en attente (4 neuves et 1 provenant de l'échelon motard d'Arras). Pour le reste, le mobilier (vestiaires) est à demeure ainsi que les effets spécifiques. Le SNAD-CGT a souhaité que la DI recherche (dans le cadre éventuellement nationale) auprès de nos fournisseurs s'il y a possibilité d'acheter des moyens d'immobilisation (stop-stick ou autre) spécifiques pour les motards. Réponse favorable de M. GALY.

Point 7 : Présentation d'Info Douane Service (IDS) au cours du 1er semestre 2010

Après avoir brossé l'activité d'IDS depuis l'existence de ce service en octobre 2005, il s'avère que cette dernière est en perpétuelle augmentation d'une année sur l'autre (calibré au départ entre 50 à 60000 appels par an et 10000 mels, on en est à plus du double aujourd'hui pour seulement 14 agents/conseillers) le chef de service a conclu qu'il espérait pouvoir obtenir 5 agents supplémentaires. Il a également reconnu que l'opérateur SFR ne répondait pas favorablement à de nombreuses sollicitations du service et que les postes de travail eux mêmes (téléphones et casques) laissaient à désirer. Pour le SNAD-CGT, ces conditions de travail sont inacceptables d'autant plus qu'elles sont connues de l'administration et au premier rang de notre DG qui a pu s'en rendre compte lors de son déplacement sur les lieux.

Résultat : un bel article dans son magazine en papier glacé couleur « Flash Info » ou tout va bien, en coulisse rien pour les agents

Le SNAD-CGT dénonce les conditions de travail pénibles (usagers irascibles, ergonomie, bruit etc...) extrêmement techniques et stressantes (orientation sur les bons interlocuteurs, bureaux ou maîtrise des différentes réglementations etc...) des personnels.

Pourtant des solutions techniques existent qui peuvent rendre la vie de ces téléopérateurs douaniers bien plus facile.

Sur la revendication de l'octroi de prime de langue pour ce service, M. GALY va demander un bilan sur ce sujet et revoir la distribution de son quota de prime sur l'interrégion. Pour pallier à une augmentation des charges de travail il envisage 2 postes supplémentaires pour IDS mais avec candidature à profil.

Concernant les postes de travail, il valide la mise en place non plus d'opérateur travaillant seul suivant la question posée, mais d'un agent référent par domaine particulier. Sur l'aspect immobilier les travaux du remplacement du revêtement au sol sera effectué avant la fin de l'année. Le SNAD-CGT est revenu sur les visites médicales annuelles des agents d'IDS qui n'inclut pas un contrôle auditif et visuel poussé pour les agents.

Point 8 : Présentation de l'activité du CISD au cours du 1er semestre.

Le chef de service nous dresse un bilan de ce service lui aussi en pleine évolution, suite à l'audit mené par le cabinet « Cap Gémini » pour le compte du Directeur Général sur la collecte des données du commerce extérieur. Après les fermetures des centres de Lyon et Rouen, ainsi que la très forte diminution du nombre d'agents sur les centres existants (Lille, Metz et Sarcelles) force est de constater que le travail lui ne diminue pas (+ 11,07 % par rapport à 2008). La dématérialisation continue d'avancer au niveau des opérateurs (+ 15,46 %) pour un effectif réel de 3 A, 8 B et 33 C. La réorientation de certaines opératrices de saisies vers l'assistance devrait permettre, à court terme, d'absorber la charge de travail induite par la mise en place de la DES, Déclaration Européenne de Service au 1er janvier 2010 via le portail internet « PRO DOUANE »

Point 9 : la FP interrégionale

C'est 3 agents pour la formation, 2 agents pour le recrutement et 1 agent PACTE pour assurer toutes les saisies informatiques et statistiques de ce service.

C'est 3 agents pour la formation, 2 agents pour le recrutement et 1 agent PACTE pour assurer toutes les saisies informatiques et statistiques de ce service.

Le plan d'action 2009 avait mis l'accent sur la formation aux nouveaux métiers et sur le E-LEARNING. Un effort particulier avait également été instauré sur la mise en place du DIF,

ainsi que sur le TIR/Sécurité. Malgré les efforts de formation en tous genres, au sein de notre interrégion, M. GALY souhaite connaître les raisons de l'exclusion de 32 agents de ces cycles de formation. La première hypothèse, selon le SNAD-CGT, c'est qu'un nombre d'agent non négligeable ne peuvent suivre une formation parce que leur charge de travail ne leur permet pas une absence, même d'une journée.

Les efforts pour 2010 porteront sur :

Poursuite du E-LEARNING, la préparation aux examens professionnels de passage de C en B et de B en A.

Inscription des formateurs en tout genre (occasionnels ou permanents) au cycle de la formation de formateurs.

Formation des agents de CISD qui seront redéployés sur d'autres services.

Point 10 : Bilan du CHS département 59

D'emblée M. GALY a regretté, suite à une intervention syndicale, que les bilans pour les départements 62 et 80 ne puissent pas être abordés lors de ce CTPS – DI parce que ces derniers sont arrivés trop tardivement à la DI. Il a, par ailleurs, mis l'accent sur la prévention des risques psycho- sociaux qui deviendrait une priorité pour 2010. Sous couvert de l'anonymat, les agents en difficultés auront à leur disposition toute une équipe composée des correspondants sociaux, des médecins de prévention et/ou du ministère et de psychologues travaillant déjà avec la police ou la gendarmerie. Pour le SNAD-CGT, c'est déjà une bonne chose que l'administration se préoccupe enfin et sérieusement de la santé physique et morale de ses agents.

Maintenant elle doit passer à l'autre volet de sa démarche et traiter la question la plus importante à nos yeux: pourquoi existe t-il du mal être et du stress dans ses services ? Pour le SNAD-CGT la simple lecture des résultats des observatoires sociaux mis en place au ministère la renseignerait très vite : conséquence des réorganisations tous azimut, dictature des chiffres et l'obligation des résultats coûte que coûte. Il aura fallu des dizaines de suicide à France Télécom, Peugeot/Renault et plus proche de nous en douane pour que la DGDDI écoute enfin le SNAD-CGT qui dénonce à chaque CHSM son attitude. Notre entretien inter syndical avec notre nouveau ministre, ou notre coup d'éclat à La Rochelle porteraient ils leurs effets ???

Point 11 : questions diverses

Sur demande du SNAD-CGT, un point à de nouveau été fait sur les bureaux principaux d'Arras et Dunkerque quant à la charge de travail pour ces deux bureaux et pour Arras plus particulièrement les conditions de travail très insatisfaisant (2 m² par agent, bien loin des 12 m² prévu). En réponse M. GALY nous a confirmé qu'il partageait nos propos mais que pour Dunkerque la relocalisation du service prévue sur Craywick devrait à terme régler ce soucis, mais pour Arras cela semble plus problématique car il n'existe pas, selon France Domaine, de solution domanial sur l'arrageois. Seule la solution d'un réaménagement intérieur semble envisageable, encore faudra t-il avoir les budgets pour. En tout état de cause, des travaux à Arras pourront avoir lieu tant pour les écoulements des eaux usées que pour la construction d'une mezzanine blindée dans le garage afin de recevoir les archives d'Arras et Béthune en lieu sûr. Le SNAD-CGT a sollicité, pour ce bureau, l'étude de l'installation d'une VMC dans le cadre des travaux prévus pour la mezzanine.

En ce qui concerne le remplacement des postes vacants à la DI et à la RR, le SNAD-CGT propose à M. GALY d'opter en premier lieu pour une solution locale par enquête interne.

Réponse de M. GALY : « pourquoi pas, seulement je doit « redimensionner » certains services de la DI en tenant compte des différents paramètres et du contexte que vous connaissez. Bien évidemment, toutes les propositions reçues seront étudiées, mais je considère que ces postes seront attribués par rapport au profil des candidats. »

Concernant la mise en place de la taxe « poids lourds », M. GALY nous a annoncé qu'elle sera vraisemblablement mis en œuvre mi 2011. Le réseau routier non concédé étant extrêmement dense et important dans notre région, il nous semble important tant du point de vue de la gestion que du contrôle, de conserver un maillage douanier de petites unités cohérent, comme par exemple Steenvoorde. Pour le SNAD-CGT, c'est la condition nécessaire pour pouvoir remplir au mieux cette nouvelle mission fiscale très importante, tant en terme financier qu'écologique et ...politique.

En résumé, un CTPS-DI d'information qui aura eu, pour seul mérite, de valider nos inquiétudes et d'actualiser nos dossiers.

Les représentants SNAD-CGT